

REGROUPEMENT ÉTUDIANT EN CHIMIE DE L'UDES

1^{ère} Assemblée Générale Ordinaire (Fondation)

20 septembre 2024, 12h30

2500, boul. de l'Université local D1-2120 Sherbrooke QC J1K 2R1

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

Jérémy Moncion déclare l'ouverture de l'Assemblée à 12h33.

La liste de présences est jointe à l'annexe 1.

2. Nomination d'un présidium

Élodie d'Astous présente les personnes engagées pour le présidium de l'assemblée et la traduction des interventions.

Il est proposé par Élodie d'Astous, appuyée de Céline Gosselin :
QUE Jérémy Moncion agisse en tant que président d'assemblée ;
QUE Paul Asselin agisse en tant que secrétaire d'assemblée ;
Proposition n°AGO-1-1

Aucune intervention n'est notée.

Adopté à l'unanimité.

Résolution n°AGO-1-1

3. Adoption de l'ordre du jour

La proposition d'ordre du jour est lue aux membres de l'assemblée.

Il est proposé par Léo Boivin-Garneau, appuyé de Simon Foucault :
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.
Proposition n°AGO-1-2

La proposition ne fait l'objet d'aucune discussion.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution n°AGO-1-2

AFFAIRES COURANTES

4. Rappels de la dernière assemblée générale

Il est proposé par Élodie d'Astous, appuyée de Simon Foucault :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Proposition n°AGO-1-3

Aucune discussion sur le point.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution n°AGO-1-3

Léo Boivin-Garneau résume les travaux du comité de formation : les règlements généraux ont été rédigés et un budget a été mis sur pied.

NOUVELLES AFFAIRES

5. Adoption des règlements généraux

Le comité de fondation suggère à l'Assemblée d'adopter les règlements généraux tels que présentés ou avec les modifications qu'elle pourrait y apporter.

Il est proposé par Céline Gosselin, appuyé de Léo Boivin-Garneau :

QUE les règlements généraux soient adoptés dans leur forme actuelle.

Proposition n°AGO-1-4

Il n'y a aucune discussion.

La majorité à 2/3 en faveur de l'adoption est constatée

Résolution n°AGO-1-4

6. Élections au conseil d'administration

Léo Boivin-Garneau présente brièvement la charge de chaque portefeuille telle qu'établie par les règlements généraux.

6.1. Présidence ayant mandat jusqu'en septembre 2025 (1 siège)

Ouverture de la période de mise en candidature.

Élodie d'Astous propose sa propre candidature.

Proposition n°AGO-1-5

Élodie d'Astous présente sa vision du RECUS : une association mieux encadrée et plus pérenne que l'ancien CECUS, qui permette à son membrariat d'avoir une meilleure vie départementale.

Fermeture de la période de mise en candidature. La candidate est invitée à quitter la salle.

Aucune discussion.

Début du vote

La majorité en faveur de l'élection d'Élodie d'Astous est constatée.

Résolution n°AGO-1-5

Fin du vote. La candidate est invitée à rejoindre la salle

L'élection d'Élodie d'Astous est proclamée.

6.2. Secrétariat ayant mandat jusqu'en septembre 2025 (1 siège)

Ouverture de la période de mise en candidature.

Simon Foucault propose sa propre candidature.

Proposition n°AGO-1-6

Simon a déjà de l'expérience en secrétariat au sein d'association étudiantes.

Fermeture de la période de mise en candidature. Le candidat est invité à quitter la salle.

Aucune discussion.

Début du vote

La majorité en faveur de l'élection de Simon Foucault est constatée.

Résolution n°AGO-1-6

Fin du vote. Le candidat est invité à rejoindre la salle.

L'élection de Simon Foucault est proclamée.

6.3. Trésorerie ayant mandat jusqu'en janvier 2025 (1 siège)

Ouverture de la période de mise en candidature.

Léo Boivin-Garneau propose sa propre candidature.

Proposition n°AGO-1-7

Léo a beaucoup d'expérience en comptabilité d'OSBL et a mis en place un système financier.

Fermeture de la période de mise en candidature. Le candidat est invité à quitter la salle.

Aucune discussion.

Début du vote

La majorité en faveur de l'élection de Léo Boivin-Garneau est constatée.

Résolution n°AGO-1-7

Fin du vote. Le candidat est invité à rejoindre la salle.

L'élection de Léo Boivin-Garneau est proclamée.

6.4. Conseillers ayant mandat jusqu'en septembre 2025 (2 sièges)

Ouverture de la période de mise en candidature.

Céline Gosselin propose sa propre candidature.

Proposition n°AGO-1-8

Céline a près de 4 ans d'expérience au sein du CECUS et en organisation d'activités départementales.

Arielle Dauphin propose sa propre candidature.

Proposition n°AGO-1-9

Arielle met de l'avant son enthousiasme pour les activités étudiantes.

Fermeture de la période de mise en candidature. Les candidates sont invitées à sortir.

Simon Foucault propose l'élection en bloc.

Proposition n°AGO-1-10

Aucune objection.

Résolution n°AGO-1-10

Début du vote

La majorité en faveur de l'élection de Céline Gosselin et d'Arielle Dauphin est constatée.

Résolution n°AGO-1-8

Résolution n°AGO-1-9

Fin du vote. Les candidates sont invitées à rejoindre la salle.

L'élection de Céline Gosselin est proclamée.

L'élection d'Arielle Dauphin est proclamée.

6.5. Conseillers ayant mandat jusqu'en janvier 2025 (3 sièges)

Ouverture de la période de mise en candidature.

Naïla Corcoran propose sa propre candidature.

Proposition n°AGO-1-11

Naïla désire s'impliquer auprès de la vie départementale.

Émile-Antoine D'Amours propose sa propre candidature.

Proposition n°AGO-1-12

Émile-Antoine a de l'expérience dans la gestion d'associations étudiantes.

Pierre Charles Laverdure propose sa propre candidature.

Proposition n°AGO-1-13

Pierre Charles n'a pas d'expérience mais désire s'impliquer dans la vie départementale.

Cloé Graveline propose sa propre candidature.

Proposition n°AGO-1-14

Cloé désire s'impliquer dans le RECUS et organiser diverses activités.

Fermeture de la période de mise en candidature. Les candidats sont invités à sortir.

Aucune discussion.

Début du vote.

PREMIER TOUR

Naïla: 13

Émile-Antoine : 11

Pierre Charles : 9

Cloé : 5

Chaise : 0

Abstention : 3

Total : 41 avec abstention. Aucune majorité simple n'est constatée. Ayant obtenu le moins de votes, la candidature de Cloé Graveline est éliminée.

DEUXIÈME TOUR

Léo Boivin propose l'élection en bloc.
Proposition n°AGO-1-15
Il y a objection.

Vote de confiance pour Naïla Corcoran.
La majorité est constatée.
Résolution n°AGO-1-11

Vote de confiance pour Émile-Antoine D'Amours.
La majorité est constatée.
Résolution n°AGO-1-12

Vote de confiance pour Pierre Charles Laverdure.
La majorité est constatée.
Résolution n°AGO-1-13

Fin du vote. Les candidats sont invités à rejoindre la pièce.

L'élection de Naïla Corcoran est proclamée.
L'élection d'Émile-Antoine D'Amours est proclamée.
L'élection de Pierre Charles Laverdure est proclamée.

6.6. Conseiller ayant mandat jusqu'en mai 2025 (1 siège)

Ouverture de la période de mise en candidature.

Cloé Graveline propose sa propre candidature.
Proposition n°AGO-1-16
Désire s'impliquer dans le RECUS et organiser diverses activités.

Fermeture de la période de mise en candidature. La candidate est invitée à sortir.

Aucune discussion.

Début du vote
La majorité en faveur de l'élection de Cloé Graveline est constatée.
Résolution n°AGO-1-16
Fin du vote. La candidate est invitée à sortir la pièce.

L'élection de Cloé Graveline est proclamée.

FIN DE LA PÉRIODE ÉLECTORALE.

Simon Foucault suggère au CA de clarifier la procédure électorale.

7. Adoption du budget 2024

Léo Boivin présente le budget tel qu'annexé.

Le comité de fondation suggère à l'Assemblée d'adopter le budget tel que présenté ou avec les modifications qu'elle pourrait y apporter.

Il est proposé par Simon Foucault, appuyé de Raphael Paré :

QUE le budget 2024 soit adopté tel que présenté.

Proposition n°AGO-1-17

CONSIDÉRANT QUE les frais d'incorporations par Lettres Patentes sont de 190\$:

Il est proposé par Léo Boivin, appuyé de Simon Foucault:

QUE les Honoraires payés soient augmentés à 250\$.

Proposition n°AGO-1-17.1

Il n'y a pas de discussion sur l'amendement.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution n°AGO-1-17.1

Aucune discussion sur la principale.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution n°AGO-1-17

8. Ratification de la cotisation 2025

Léo Boivin présente l'objectif de la cotisation et relaye la suggestion du comité de fondation :

Il est proposé par Léo Boivin, appuyé de Simon Foucault :

QUE l'Assemblée ratifie la fixation de la cotisation 2025 à 5\$ par session.

Proposition n°AGO-1-18

Antoine Spertini manifeste son inconfort envers la perception de frais d'adhésion avant la présentation d'un budget pour l'année 2025.

Léo Boivin répond que la magnitude de la dépense est petite et permettra au RECUS d'entamer les négociations avec l'Université.

L'objectif des frais d'adhésion est de donner des prix réduits aux activités qu'il organisera.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution n°AGO-1-18

9. Informations sur le souper de Noël

Céline Gosselin essaye présentement de réserver l'atrium du D8 ou 'la zone' du E1 pour le soir du 13 décembre. Les frais de traiteur sont non-négligeables sont d'environ 40\$, frais qui seront chargés aux participants.

- Option d'environ 40\$/pers : menu traditionnel de Noël à plusieurs choix
- Option d'environ 25\$/pers : menu traditionnel à un choix
- Il y a l'option d'organiser un potluck où tous apportent des plats à partager. Attention toutefois aux allergies.
- Il faut décider si le buffet sera chaud ou froid.

Il est proposé par Félix Archambault, appuyé par Simon Foucault :

QUE le souper de Noël soit tenu une semaine avant le début de la période d'examen sous forme d'un repas traiteur chaud.

Proposition n°AGO-1-19

Céline Gosselin présente les détails du menu suggéré.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution n°AGO-1-19

10. Affaires diverses

Léo Boivin informe les élus au CA de la tenue de la première réunion du CA à 15h30 au D1-3015.

Marianne Lemay informe l'Assemblée que la cuisine du D1-1118 a été nettoyée en profondeur. Les membres sont priés de bien vouloir préserver la propreté du local.

11. Fermeture

L'épuisement de l'ordre du jour est constaté à 13h25. Le président déclare l'Assemblée levée à 13h25.

Procès-verbal adopté lors de l'AGO/AGA H25 le 15 janvier 2025

ANNEXE 1 : liste des présences à l'AGO-1 du 24 septembre 2024

Nom	Cycle	Nom	Cycle
Léo Boivin-Garneau	2 ^e	Antoine Spertini	1 ^{er}
Arielle Dauphin	1 ^{er}	Naïla Corcoran	1 ^{er}
Audrey Blais	1 ^{er}	Anaïs Nadeau	1 ^{er}
Émile-Antoine D'Amours	1 ^{er}	Félix Archambault	1 ^{er}
Pierre Charles Laverdure	1 ^{er}	Bryan Chen	1 ^{er}
Antoine Béliveau	1 ^{er}	Cloé Graveline	1 ^{er}
Steven Bouchard Durand	1 ^{er}	Océane Boudreau	1 ^{er}
Alyssa Dupont	1 ^{er}	Jade Gratton	1 ^{er}
Assiatou Kane	1 ^{er}	Line Djatsa	1 ^{er}
Lyse Rebecca	1 ^{er}	Moly Kalombo	1 ^{er}
Elijah Carter	1 ^{er}	Francis Benoit	1 ^{er}
Raphael Therrien	1 ^{er}	Xiaofeng Zheng	3 ^e
Meng Liu	3 ^e	Aymeric Demers	1 ^{er}
Élodie d'Astous	3 ^e	Paul Asselin	3 ^e
Jérémie Moncion	1 ^{er}	Arianne Turcotte	1 ^{er}
Alice Claveau	1 ^{er}	Simon Foucault	2 ^e
James Beaudoin	1 ^{er}	Mathilde Bourdain	1 ^{er}
Charlotte Flahaut	1 ^{er}	Dominic Désilets	1 ^{er}
Romain Lahaye	Postdoc	Kathryn Roger	1 ^{er}
Nicolas Fontaine	Postdoc	Céline Gosselin	3 ^e
Agathe Fayolle	3 ^e	Marianne Lemay	3 ^e

* En vert certaines personnes présentes mais n'ayant pas inscrit leur nom.